

**SANTÉ PUBLIQUE.** L'établissement vient de lancer un plan de travaux qui va s'étaler sur deux années. Une évolution nécessaire pour bonifier l'offre de soins, en quantité comme en qualité.

## La clinique poursuit son grand chantier

✓ Arnaud LARRUE

Plus personne ne peut en douter : la clinique mutualiste du Médoc est devenue une véritable entreprise et, même si l'offre de soins reste évidemment sa préoccupation principale, elle doit être gérée comme telle. Ce qui entraîne un besoin de rénovation et d'adaptation permanent dans un monde sanitaire où les difficultés sont connues, tout autant que les solutions à y apporter, pour peu que les financements existent.

### Un service de médecine rénové

Il a été question de tout cela lors d'une réunion qui s'est tenue vendredi 26 janvier dans l'enceinte de l'établissement avec plusieurs objectifs. Les intervenants principaux y étaient Fabrice Thibier, sous-préfet de Lesparre-Médoc, Benoît Elleboode, directeur général de l'Agence régionale de la santé (ARS), Robert Germon, président du Pavillon de la mutualité - propriétaire de la clinique - ainsi que Yann Pilatre, directeur général de celle-ci. Les objectifs concernaient l'annonce du lancement d'une rénovation importante et la présentation du système de sécurité mis en place à la suite du grave incident qui avait eu lieu dans le service des urgences au mois de janvier 2023.

La rénovation va d'abord toucher le service de médecine, qui sera refait de fond en comble, avant de s'étendre à d'autres secteurs puisque, précisait Robert Germon, « une grande partie de la clinique va être rénovée » et qu'il y aura même des créations, comme celle d'un service post-urgences. Ces importants travaux, qui vont débuter au mois de février et dureront jusqu'en 2026 sans qu'aucun lit ne soit fermé, ont été rendus possibles grâce au plan gouvernemental Ségur de revalorisation des établissements de santé et ont permis à la clinique du Médoc d'obtenir une aide de



Robert Germon, président du Pavillon de la mutualité, a présenté les différentes étapes du plan de rénovation de la clinique mutualiste du Médoc.

PHOTOS JDM-AL

7,7 millions d'euros sur un coût total prévu de 12 millions d'euros. Un investissement qui peut paraître paradoxal, au moment où la structure annonce un déficit comptable de 3 millions d'euros pour l'année 2023 mais, entreprise oblige, un déficit est maintenant considéré comme un élément de gestion, sans être toutefois accueilli avec le sourire. Faisant référence à un passé pas si ancien, Pascale Got insistait d'ailleurs sur « le chemin parcouru depuis que les cliniquants avaient été au rouge », d'autant que le président du Pavillon indiquait que ce déficit durerait vraisemblablement encore deux ans, le temps des travaux, « avant que ça reparte même si des enveloppes complémentaires sont à prévoir ».

### Plus de 40 000 consultations

Un optimisme que faisait sien Yann Pilatre en s'appuyant sur les résultats de l'année écoulée : « La clinique a tenu, en 2023, malgré la tempête et l'offre de soins a été maintenue, avec d'énormes efforts de recrutement afin d'éviter un intérim trop coûteux. L'état d'esprit de l'établissement est notre grand motif d'espoir. On ne broie pas du noir, bien au contraire. » Avec 5 000 interventions chirurgicales au lieu de 4 500 avant la crise, 13 000

séjours au lieu de 11 000, environ 500 sorties Smur (Service médical d'urgence) et plus de 40 000 consultations, les chiffres qu'il énonçait montraient certes l'augmentation d'un besoin, mais aussi celle correspondante de l'offre de soins. Une situation qui n'avait pas échappé au directeur général de l'ARS (Agence régionale de santé), qui déclarait : « Les financements partent des besoins de la population. L'ARS est là, avant tout, pour s'occuper des territoires et proposer un accès aux soins équitable. » Les participants à la réunion ont ensuite visité le service de médecine avant travaux, puis se sont rendus dans le poste de commande du service de sécurité dont la clinique s'est dotée, là encore avec l'assistance financière de l'ARS. Ce système est basé sur une vidéosurveillance très complète et la présence d'un agent de sécurité sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il a été conçu à partir d'un audit de la gendarmerie réalisé à la suite des incidents de l'année dernière, en tenant compte à la fois de l'obligation sécuritaire et de la nécessité de conserver un service des urgences aussi ouvert que possible. Le personnel soignant présent relevait que cette présence permanente et la vue d'un uniforme avait déjà grandement pacifié l'accueil du service. Un second volet sécurité a également été mis en place en parallèle avec la signature, le 16 janvier dernier, d'une convention entre la clinique, les forces de police et la justice, permettant une prise en charge particulière des patients présentant des atteintes ou des blessures d'origine douteuse, souvent dans le cas de violences intraconjugales : « Cette convention, la seule qui existe avec celle du CHU de Bordeaux, est importante pour le soutien et la formation des équipes par rapport aux cas qu'ils peuvent avoir à traiter, expliquait Robert Germon. Elle permet de contourner légalement une partie du secret médical, tout en restant dans la confidentialité de la justice. »



Sous le regard de Benoît Elleboode (à droite), directeur général de l'ARS, la société qui en assure la gestion a présenté le nouveau système de surveillance de la clinique.

INTERVIEW.

## Michel Robert : « Nous restons méfiants et vigilants »

Michel Robert est le président de l'association pour le maintien d'une activité forestière en Médoc (Amaf Médoc) créée en 2021 pour s'opposer au projet de champ captant des Landes du Médoc, lancé par Bordeaux Métropole afin d'alimenter en eau potable l'agglomération bordelaise et au-delà, en allant puiser dans la nappe souterraine de l'Oligocène littoral. Ce qui implique de créer 14 forages - à même de prélever 10 millions de mètres cubes d'eau par an - répartis sur le territoire des communes de Saumos et Le Temple. L'Amaf organisait son assemblée générale samedi 27 janvier dans la salle des fêtes du Temple.



Michel Robert.

PHOTO DR

**Le Journal du Médoc : Quels sont, selon vous, les principaux enseignements de la dernière assemblée générale de l'Amaf ?**

**Michel Robert :** Nous avons ressenti que notre jeune association est en train de s'inscrire dans la durée et dans la légitimité. La présence de nombreux adhérents et personnalités invitées nous a confortés dans notre travail. Les dernières actions en date présentées lors de cette assemblée ont suscité beaucoup d'intérêt : le partage avec Bordeaux Métropole de nos mesures de hauteur de nappe pour que le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) puisse affiner son modèle Phonème en fonction de données plus récentes du réchauffement climatique ; les exploitations de nos mesures par rapport à la sécheresse et à l'incendie de l'été 2022 pour alerter les pouvoirs publics sur les risques d'un abaissement du niveau de la nappe même faible : 10 à 20 cm de baisse supplémentaire à l'étiage de l'été 2022 ont provoqué de nombreux dépassements ; notre insistance pour qu'il y ait une expertise de notre rapport contradictoire aux études officielles : l'expert québécois René Therrien, chargé de l'effectuer, a commencé son travail en décembre, il prévoit un compte rendu intermédiaire début mars et des conclusions courant mai.

**Quelles garanties essentielles attendez-vous pour rendre acceptable la réalisation du champ captant ?**

Nous voulons être absolument sûrs que le modèle Phonème soit fiable et précis dans les simulations de baisse de niveau. Pour l'instant, nous sommes loin d'être convaincus. L'étude Becheler [commandée par l'AMAF Médoc, N.D.L.R.] a concrétisé tous les doutes que nous avions sur l'étude du BRGM. Les conclusions sont sans appel : « Catastrophe économique et écologique si le projet se fait. » Nous n'attendons pas de garanties mais juste que le projet soit abandonné. Nous espérons que les conclusions de M. Therrien iront dans ce sens ou, au pire, que soit proposé de refaire les essais de pompages

du Temple et, avec un protocole amélioré et un modèle Phonème affiné, que la démonstration soit faite officiellement que le projet est dangereux pour l'équilibre des écosystèmes sur les territoires du Médoc et du Sud Bassin.

**La création d'un observatoire est-elle de nature à vous rendre plus sereins ou moins méfiants ?**

La création de l'Observatoire, qui avait été demandée par les garantes de la CNDP (Commission nationale du débat public), nous apporte un peu plus de sérénité, c'est sûr. C'est un maillon indispensable entre les parties prenantes. C'est grâce à l'Observatoire que nous avons obtenu que notre étude Becheler soit enfin analysée officiellement. Cependant, sans attendre que les conclusions de cette troisième expertise soient rendues, Bordeaux Métropole continue d'avancer, c'est inquiétant. C'est pourquoi nous restons méfiants et vigilants.

**Pourquoi, outre les sylviculteurs et les propriétaires forestiers, le grand public devrait-il s'intéresser à ce projet de Bordeaux Métropole ?**

Le changement climatique est en marche, le grand public doit connaître les risques que le projet de champ captant des Landes du Médoc peut faire courir à l'environnement et à l'économie locale. La forêt est montrée comme une solution pour absorber le carbone. Pourquoi vouloir retirer l'eau sous ses pieds, pour l'affaiblir, la faire disparaître ? Ce ne sont pas 2 hectares [surface correspondant aux zones de forages en surface, N.D.L.R.] mais un territoire bien plus vaste qui risque de souffrir. Bordeaux Métropole a besoin d'eau, mais doit-on pour autant jouer aux apprentis sorciers ?

Propos recueillis par Dominique BARRET

1. Pour mieux comprendre ce qu'est Phonème, lire le « Rapport des investigations de terrain - Évaluation de l'impact du champ captant des Landes du Médoc » sur le site internet : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/>